

Honoraires de l'Agence

« Ventes »

Rémunération (Pourcentage ajouté au prix net vendeur avec un minimum de 3.600 € TTC)

Conformément aux usages locaux, et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquées au mandat), la rémunération sera à la charge du vendeur :

Villas, Appartements, Garage, Parking, Terrains :

Jusqu' à 299.999 € : 6,0 % TTC
De 300.000 € à 449.999 € : 5,5 % TTC
A partir de 450.000 € : 5,0 % TTC

Locaux Commerciaux :

Quelque soit le montant : 10 % TTC

Estimation d'un bien immobilier

GRATUIT

« Locations annuelles »

Locaux à usage d'habitation :

La Loi ALUR fixe les Plafonds TTC - zone « autres communes » : 11 €/m² pour le bailleur et pour le locataire
(Visite, constitution dossier, rédaction bail : 8,00 € TTC/ m² + frais d'état des lieux : 3,00 € TTC/m²)

Rémunérations appliquées au sein de notre établissement :

Honoraires de visite, constitution de dossier, partagés entre le bailleur et le locataire :

- charge bailleur : 7,00 € TTC/m²
- charge locataire : 7,00 € TTC/m²

Honoraires d'état des lieux, partagés entre le bailleur et le locataire :

- charge bailleur : 3,00 € TTC/m²
- charge locataire : 3,00 € TTC/m²

Locaux à usage commercial :

Rémunération (Pourcentage appliqué sur le loyer annuel) Hors frais d'état des lieux :

- Locaux commerciaux/industriels : 12 % TTC à partager par moitié Bailleur/Preneur
- Etat des lieux : 200 € TTC à partager par moitié Bailleur/Preneur
- Rédaction du bail : 100 € TTC à partager par moitié Bailleur/Preneur

« Gestion »

Rémunération mensuelle :

- 8 % TTC du loyer total (hors frais de traitement 3,80 € TTC et hors coût de l'assurance loyers impayés) à la charge du propriétaire.

« Locations saisonnières »

Rémunération : 25 %TTC du séjour, à la charge du propriétaire

Frais de dossier : tarif en fonction du bien loué, à la charge du locataire

F1 : 39 € TTC, F2 : 49 € TTC, F3 : 59 € TTC, F4 : 69 € TTC, villa : 89 € TTC

Service Ménage : tarif en fonction du bien loué (cf fiche du bien), à la charge du locataire

Taxe de séjour : 0,95€/jour/personne (sauf cas d'exonération), à la charge du locataire